



DECISION N°2019-06-174
relative à la composition du comité d'experts spécialisé
"Evaluation des risques biologiques dans les aliments"

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail,

Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles L. 1313-6, R. 1313-14, 9°, R. 1313-26 et R. 1313-31-1 ;

Vu la délibération n° 2016-4.06 du 29 novembre 2016 du conseil d'administration relative à la liste des comités d'experts spécialisés siégeant auprès de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail ;

Vu l'avis du conseil scientifique en date du 19 juin 2018 ;

Vu la décision n°2018-06-188 du 2 juillet 2018 portant nomination au comité d'experts spécialisé "Evaluation des risques biologiques dans les aliments" ;

Vu la décision n°2019-04-188 du 10 avril 2019 portant nomination au comité d'experts spécialisé "Evaluation des risques biologiques dans les aliments" ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Suite à la démission de M. Guillier (Laurent), la composition du comité d'experts spécialisé "Evaluation des risques biologiques dans les aliments" de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, pour la durée restant à courir du mandat de 3 ans de ce comité d'experts spécialisé jusqu'au 31 août 2021, est la suivante :

M. Fravallo (Philippe), président
Mme Dubois-Brissonnet (Florence), vice-présidente
M. Gautier (Michel), vice-président
M. Auvray (Frédéric)
M. Carlin (Frédéric)
Mme Chubilleau (Catherine)
M. Dantigny (Philippe)
M. Duret (Steven)
M. Federighi (Michel)
Mme Gouali (Malika)
M. Guyot (Stéphane)
Mme Jourdan-Da Silva (Nathalie)
M. Lailler (Renaud)
Mme Martin-Latil (Sandra)
Mme Mathieu (Florence)
Mme Membré (Jeanne-Marie)
M. Oswald (Eric)
Mme Rama Rao (Nalini)
Mme Schorr-Galindo (Sabine)
Mme Talon (Régine)
Mme Thomas (Muriel)
Mme Villena (Isabelle)

.../...



Article 2 : Le directeur de l'évaluation des risques est responsable de l'application de la présente décision, qui sera publiée au registre des actes, avis et décisions de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Fait à Maisons-Alfort, le 19 juin 2019

Le Directeur Général

Dr Roger GENET